



**HAL**  
open science

# L'illustration en terminologie, substitut ou complément incontournable de la définition?

Louis-Jean Rousseau

► **To cite this version:**

Louis-Jean Rousseau. L'illustration en terminologie, substitut ou complément incontournable de la définition?. 2018. hal-01966178

**HAL Id: hal-01966178**

**<https://hal.science/hal-01966178>**

Preprint submitted on 27 Dec 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'illustration en terminologie, substitut ou complément incontournable de la définition?

**Louis-Jean Rousseau**

*Linguiste conseil*

La multiplication des dictionnaires terminologiques visuels et l'intégration récente des données non textuelles dans les banques de terminologie multimédias et dans les ontologies nous invitent à jeter un nouveau regard sur le rôle, sur les possibilités mais aussi sur les limites de l'illustration en terminologie pour la description des concepts. Certes, l'illustration iconographique dans les dictionnaires n'est pas nouvelle. Elle est apparue très tôt dans les dictionnaires de langue générale, comme Jean Pruvost (1994) l'a largement décrit dans un article très documenté. Elle a par ailleurs été systématiquement utilisée dans les dictionnaires visuels, les plus connus ayant été les Duden<sup>1</sup>, et, plus récemment, le *Dictionnaire visuel* de Jean Claude Corbeil et d'Ariane Archambault<sup>2</sup>, qui a été publié dans plusieurs combinaisons de langues.

En terminologie, l'usage de données non textuelles a aussi une longue tradition. Il y a déjà plus de deux siècles, les planches de l'Encyclopédie de D'Alembert et Diderot avaient donné ses lettres de noblesse à l'illustration iconographique. Plus tardivement, on a vu apparaître de nombreux ouvrages terminologiques illustrés à commencer par l'archétype des dictionnaires terminologiques multilingues, le célèbre *Dictionnaire multilingue de la machine-outil*<sup>3</sup> d'Eugen Wüster, publié en 1968, qui présente les notions fondamentales de ce domaine, définies et illustrées.

---

<sup>1</sup> La première édition de *Der Grosse Duden. Bildwörterbuch der deutschen Sprache*, datée de 1935 (Bibliographisches Institut AG in Leipzig).

<sup>2</sup> Publié par la maison d'édition Québec Amérique, le *Dictionnaire visuel* est sans cesse réédité depuis 25 ans et il a été adapté en 35 langues.

<sup>3</sup> Eugen Wüster, *Dictionnaire multilingue de la machine-outil : notions fondamentales, définies et illustrées, présentées dans l'ordre systématique et l'ordre alphabétique : volume de base anglais-français*, Londres, Technical Press, 1968.

Bien avant l'introduction de données iconographiques dans les banques de terminologie, il y a donc eu une profusion de dictionnaires illustrés, à vocation encyclopédique ou à vocation terminologique. Même si leur vocation peut varier, ces ouvrages ont la plupart du temps pour objectif de faire connaître la terminologie d'un domaine et à assurer l'efficacité de la communication entre professionnels d'un domaine. C'est ce que vient confirmer cet exemple pris au hasard pris au hasard dans le catalogue en ligne d'un important diffuseur de dictionnaires à propos du *Vocabulaire illustré de la construction*<sup>4</sup>. On décrit la vocation de cet ouvrage de la manière suivante :

« [...] organisé par thèmes fonctionnels, en 131 fiches illustrées de plus de 500 dessins numérotés renvoyant aux termes précis. Bien plus qu'un dictionnaire, ce guide pratique et pédagogique permet de connaître précisément près de 2 500 termes à partir de leur visualisation graphique et de leur mise en relation avec leur environnement. D'usage courant ou occasionnel, ces termes spécifiques au domaine du bâtiment peuvent poser des problèmes de sens par confusion avec le langage commun. La connaissance des termes techniques du bâtiment est indispensable à la communication entre les différents professionnels ».

Cet exemple est tout à fait représentatif du programme des dictionnaires terminologiques illustrés.

Il existe une autre catégorie de documents terminologiques qui font souvent une large place à l'illustration. Il s'agit des normes terminologiques et des sections terminologiques des normes techniques, soit nationales, soit internationales. Ces normes touchent tous les domaines techniques et ont une influence importante sur la diffusion des terminologies et sur leur usage, à cause du caractère officiel et de l'utilisation obligatoire des normes dans certains contextes. Dans ces documents, les illustrations se rapportent à des objets qui sont immédiatement reconnu par les utilisateurs.

---

<sup>4</sup> Michel Paulin, *Vocabulaire illustré de la construction*, Paris, Le Moniteur Éditions, 2001, 260 p. Le texte cité ci-dessous est tiré du catalogue du diffuseur : <http://www.dicoland.com/fr/vocabulaire-illustre-de-la-construction-edition-2011-3725>.

L'apparition de données non textuelles dans les banques de terminologie est plus récente. Ce sont essentiellement des raisons techniques qui expliquent ce retard sur l'imprimé des systèmes informatiques. C'est en effet seulement depuis une vingtaine d'années que les logiciels terminotiques et les systèmes de gestion des données terminologiques permettent l'introduction de données multimédias, notamment par la création d'hyperliens vers des fichiers de données non textuelles (images, sons, etc.). Quelques banques de terminologie ont donc mis en œuvre ces avancées technologiques pour ajouter des illustrations aux données terminologiques textuelles. C'est le cas notamment du *Grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française, qui a ainsi introduit un bon nombre d'illustrations. Nous utiliserons d'ailleurs dans cet article plusieurs exemples tirés de cette banque.

D'autres banques de terminologie plus spécialisées ont fait de même. En voici quelques exemples dans des domaines variés.

- Le projet *Mariterm* (Martinelli 2010 : 5), base de données sur la terminologie maritime : « The terminological resource Mariterm was enhanced increasing its lexical coverage, designing a domain modelling and improving the tool for the database management with the possibility of giving visual information showing an image of each term. In such a way the meaning of a term can be clarified and more exhaustively represented ».
- Pour sa part, le *Glossaire International d'Hydrologie*<sup>5</sup> utilise des photos pour illustrer des concepts tels « barrage », « dissipateur d'énergie », etc.
- Le site MINDAT<sup>6</sup>, base de données sur les minéraux, leurs propriétés et leur localisation, regroupe plus de 40.000 noms de minéraux, incluant les synonymes et les variantes, et utilise également des photographies de minéraux pour illustrer chacun d'entre eux.
- Dans le domaine de la botanique, la banque de données *Arbor Day Foundation*<sup>7</sup> utilise également la photographie pour illustrer les espèces répertoriées.

---

<sup>5</sup> <http://webworld.unesco.org/water/ihp/db/glossary/glu/HINDFRT.HTM>

<sup>6</sup> [http://www.mindat.org/advanced\\_search.php](http://www.mindat.org/advanced_search.php).

<sup>7</sup> <http://www.arborday.org/trees/treeguide/advancedSearch.cfm>.

- En médecine, les bases de données terminologiques ont le plus souvent recours à la photographie. C'est le cas, par exemple, de la base *DermIS* (Dermatology Information System)<sup>8</sup>
- Le *Glossary of Footwear Terminology*<sup>9</sup> utilise à la fois la photographie et le dessin schématisé pour illustrer certains concepts, notamment les outils.

Pourtant, malgré le foisonnement des ouvrages terminologiques illustrés et l'implantation progressive, mais timide, du multimédia dans les banques de terminologie, ce sujet n'a guère attiré l'attention des spécialistes de la terminologie. En effet, à peine trouvons-nous quelques lignes sur ce sujet dans les manuels de terminologie, alors que la question de la définition terminologique interpelle toute la profession : il n'existe probablement pas de manuel de terminologie qui n'aborde d'une façon ou d'une autre l'art de la définition, comme la récente synthèse de Selja Seppälä (2007) l'a démontré. Cette étude, qui passe en revue de manière très complète les différentes typologies de définitions, exclut volontairement l'analyse des moyens de représentation extralinguistiques que l'auteur ne considère pas comme des définitions (Seppälä 2007 : 29).

Nous ne saurions passer sous silence une exception à cette indifférence à l'égard des illustrations. Dans son ouvrage fondamental intitulé *La terminologia*, Maria Teresa Cabré (1992 : 346-347) a introduit le passage suivant sur la représentation des concepts et sur le rôle des différents moyens de représentation, incluant les illustrations :

Certament, la recerca dels termes que, en una àrea d'especialitat, serveixen per denominar-ne els conceptes es realitza, com s'ha dit, a partir de la detecció d'aquests conceptes en els textos. Però un concepte no té cap presència material sinó és a través de la seva simbolització. Un concepte pot representar-se per mitja d'una representació gràfica o d'una expressió lingüística, d'un símbol abstracte, d'una definició, d'una paràfrasi o d'una imatge. La infografia permet que les imatges s'integrin a les característiques dels termes automatitzats i, doncs, siguin objecte de la recerca tal i com ho son altres aspectes terminològics. Les imatges són per a alguns tipus de conceptes (els objectes sobretot) els representants més adequats dels conceptes

<sup>8</sup> <http://dermis.multimedica.de/dermisroot/fr/list/a/search.htm>.

<sup>9</sup> <http://www.personal.utulsa.edu/~marc-carlson/shoe/RESEARCH/GLOSSARY/bdefa.htm>.

terminològics, per la facilitat de comprensió que permeten i per la possibilitat que ofereixen d'accedir a la informació a partir del concepte global, quan no es coneixen altres característiques del terme en qüestió.

Il faut cependant demeurer conscient que le recours aux illustrations en terminologie peut comporter certaines limites pour la description des concepts, en examinant les exigences de cette opération.

### **La description des concepts**

La définition terminologique, moyen par excellence pour la description des concepts, est au cœur de la méthodologie du travail terminologique et la plupart des manuels de terminologie y consacrent un espace important. C'est le cas notamment de l'ouvrage de base incontournable que constitue la norme ISO 704 intitulée « Travail terminologique – Principes et méthodes », où l'on distingue plusieurs types de définitions, dont la définition par compréhension, la définition par extension et la définition ostensive. Cette dernière est présentée de la manière suivante :

« Une définition ostensive, également appelée « définition démonstrative », consiste à définir un concept en montrant des représentations non lexicales du concept [...] ou même en renvoyant à un objet ». (ISO 704 : 45)

C'est de ce dernier type de description des concepts dont il sera surtout question dans cet article.

Pour sa part, J. C. Sager (1990 : 42) nous propose une longue énumération de types de définitions que l'on peut retrouver dans la pratique terminographique :

1. Definition by analysis (genus and differentia)
2. Definition by synonym
3. Definition by paraphrase
4. Definition by synthesis (by identifying relations, by description)
5. Definition by implication (by using the word in an explicative context)
6. Definition by denotation (by listing examples, by extension)

## 7. Definition by demonstration (ostensive definition).

De plus, Sager, dans une approche éminemment pragmatique, ajoute que les définitions sont souvent mixtes, combinant l'un ou l'autre type de définition. Ainsi, on verra souvent, dans les ouvrages terminologiques, des définitions formelles accompagnées d'illustrations.

En fait, l'illustration en terminologie propose un cheminement qui va de l'image à la désignation, de l'objet représenté au terme. Si l'on admet que l'image est apte à représenter le concept, il s'agit alors d'une démarche onomasiologique, c'est-à-dire une démarche essentiellement terminologique par les liens iconographiques établis entre l'objet désigné et le ou les termes qui le désignent. Ainsi, dans l'introduction du *Visual Dictionary of American Domestic Architecture*, l'objectif de l'ouvrage est clairement défini: « ...an illustrated reference guide to American building that defines terminology through the universal language of pictures [...] » (Carley 1994 : 8). C'est là, en fait, le programme de la plupart des dictionnaires visuels.

### **L'Image : exemple ou définition?**

Globalement, la définition se présente comme une équation réversible entre un *definiendum*, c'est-à-dire ce qui doit être défini, et un *definiens*, c'est-à-dire un énoncé définisseur. La définition terminologique se conçoit comme une « représentation d'un concept par un énoncé descriptif permettant de le différencier des concepts associés ». (ISO 1087 : 2000). La norme ISO 704 déjà citée ajoute qu' « une définition doit refléter le système de concepts intégrant le concept et ses relations avec les autres concepts dans le système » (ISO 704 : 23). La définition terminologique doit donc, dans la mesure du possible, inclure les caractères essentiels du concept, c'est-à-dire ceux qui permettent de différencier ce concept des concepts voisins. Il reste à voir si l'illustration iconographique est de nature à répondre à ces exigences théoriques, même si celles-ci s'éloignent un tant soit peu de

l'approche pragmatique préconisée par Sager. Déjà, la norme ISO 704 tempère quelque peu ses exigences en précisant que « les concepts peuvent être représentés par des termes, des appellations, des définitions ou d'autres formes linguistiques; [...] ils peuvent être représentés par des codes ou des formules ou, dans le domaine du multimédia, être exprimés sous la forme d'icônes, d'images, de schémas » (ISO 704 : 3). La porte est donc entrouverte sur la diversité des moyens définitoires à utiliser!

Il faut, en somme, examiner l'aptitude de la représentation iconographique à identifier et à distinguer un concept particulier.

La première difficulté vient du fait que l'image se réfère à la « chose », à l'objet dans toute sa matérialité – ou, plus exactement, dans sa réalité ontologique – plutôt qu'au concept, qui relève du monde abstrait des idées. D'ailleurs, comme le rappelle Loïc Depecker (2002 : 54), « un objet est structuré en propriétés, un concept en caractères ». Comment alors représenter par l'image les caractères qui composent un concept, et uniquement ceux qui sont communs à tous les individus qui constituent l'extension de ce concept? Comment l'image peut-elle se détacher de la représentation d'un objet individuel pour pouvoir représenter une classe d'objets? Comment concevoir l'image comme « prototype d'une classe », pour reprendre la formulation de Depecker (2002 : 80)? Pour illustrer correctement le concept d' « animal », il faudrait concevoir une image qui représente toutes les espèces.

Le principal problème que pose l'utilisation d'illustrations pour remplacer la définition tient à la non-réversibilité de l'équation entre le *definiens* et le *definiendum*, dans le cas de l'image, et qui peut se formuler ainsi : ceci est un arbre, mais l'arbre n'est pas ceci. Le principe de substitution ne fonctionne que pour la définition, et encore, que pour la définition par compréhension. Et c'est là que l'on découvre le véritable rôle de l'illustration en terminologie : non pas remplacer la définition, mais montrer un exemple de la chose



désignée : « ceci est un marteau » et faire appel à la mémoire visuelle du lecteur qui reconnaît (ou pas) les objets dont on lui indique le nom. Ce problème se trouve amoindri si les destinataires de l'ouvrage terminologique sont des experts du domaine, mais s'il s'agit d'apprenants ou d'un public élargi, les erreurs de perception peuvent être plus importantes.

Dans une illustration, il est en effet très difficile de représenter les caractères essentiels du concept sans s'arrêter aux caractères accidentels, qui sont plus souvent matérialisables que les premiers. C'est un truisme de dire qu'on ne peut représenter graphiquement que ce qui comporte un aspect visuel, mais l'objectif de décrire visuellement un concept ne doit pas occulter les limites du moyen que l'on a choisi. Certains types de caractères ne peuvent s'illustrer graphiquement : la fonction d'un objet, sa destination, sa nature, sa composition, etc. L'illustration se limite aux aspects extérieurs, à l'apparence d'un objet. La représentation iconographique d'un outil ne nous indique aucunement sa fonction ou son usage. Le lecteur n'a alors accès qu'à une partie du contenu conceptuel, à moins de le représenter dans son environnement d'utilisation. Par exemple, on peut illustrer de manière isolée une alène à l'aide un dessin schématisé, mais on comprendra bien davantage ce dont il s'agit si l'on illustre cet outil dans la main d'un cordonnier en train de l'utiliser.

Par ailleurs, certaines illustrations peuvent s'avérer trompeuses du fait de leur caractère statique. Ainsi, l'illustration du concept de « perçage » dans le *Grand dictionnaire terminologique* (GDT), où l'on ne voit qu'un foret immobile dans un bloc<sup>10</sup>, demeure insatisfaisante dans la mesure où elle est statique, alors que le concept illustré est un processus dynamique. Il faudrait alors soit recourir à une indication graphique du

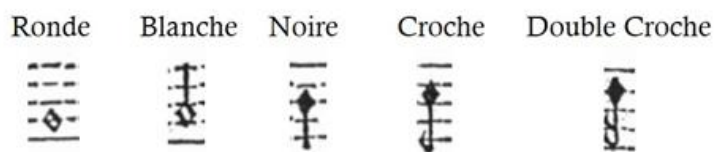
---

<sup>10</sup> Cette illustration peut être consultée à l'adresse Internet suivante : [http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=2072055](http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=2072055). Le recours à certaines illustrations du GDT dans le présent article ne constitue en rien une critique négative sur les illustrations utilisées dans cette banque de terminologie. Nous avons utilisé le GDT à cause de sa richesse, de son accessibilité et de sa notoriété.

mouvement rotatif (comme on le fait avec succès dans les bandes dessinées), soit utiliser une image animée ou une vidéo montrant le processus.

Dans le cas des symboles, cependant, c'est le contenu visuel qui est davantage parlant.

Prenons un exemple en musique. Le concept de « figure de note » ne peut se comprendre que par une représentation graphique, comme l'illustre le tableau ci-dessous<sup>11</sup> :



**Fig. 1 – Figures de notes**

La musique se caractérise par son propre langage qui, à l'instar de disciplines comme les mathématiques ou la chimie, peut s'exprimer par des énoncés ou par un ensemble de symboles facilement reconnaissables par les experts du domaine et qui représentent les concepts souvent mieux que le langage verbal. Ainsi, en mathématiques, les symboles, dont les plus courants figurent dans le tableau suivant, une fois connus, sont tout à fait transparents :

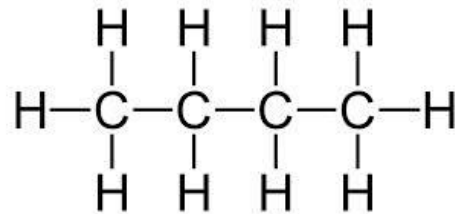
+	plus
-	moins
x	multiplié
÷	divisé
/	barre de fraction
= ou ≠	égal ou inégal
±	plus ou moins
%	pour cent
>	plus grand que
<	plus petit que
√	racine carrée
π	pi
∞	infini

**Fig. 2. Principaux symboles mathématiques**

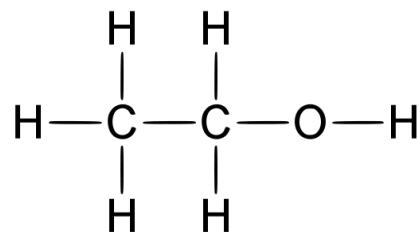
En chimie, la représentation de certains concepts par des symboles, des formules chimiques ou encore par des schémas moléculaires sont sans doute aussi éloquentes qu'une définition textuelle, dans la mesure où ces représentations indiquent la composition ou la structure

<sup>11</sup> Les symboles présentés dans ce tableau sont tirés du traité d'Étienne Loulié intitulé : « Éléments ou principes de musique », Paris, 1696.

moléculaire du corps désigné, et laissent par conséquent transparaître ses propriétés. Voici deux exemples de schémas moléculaires :



**Fig. 3 Schéma moléculaire du gaz butane**



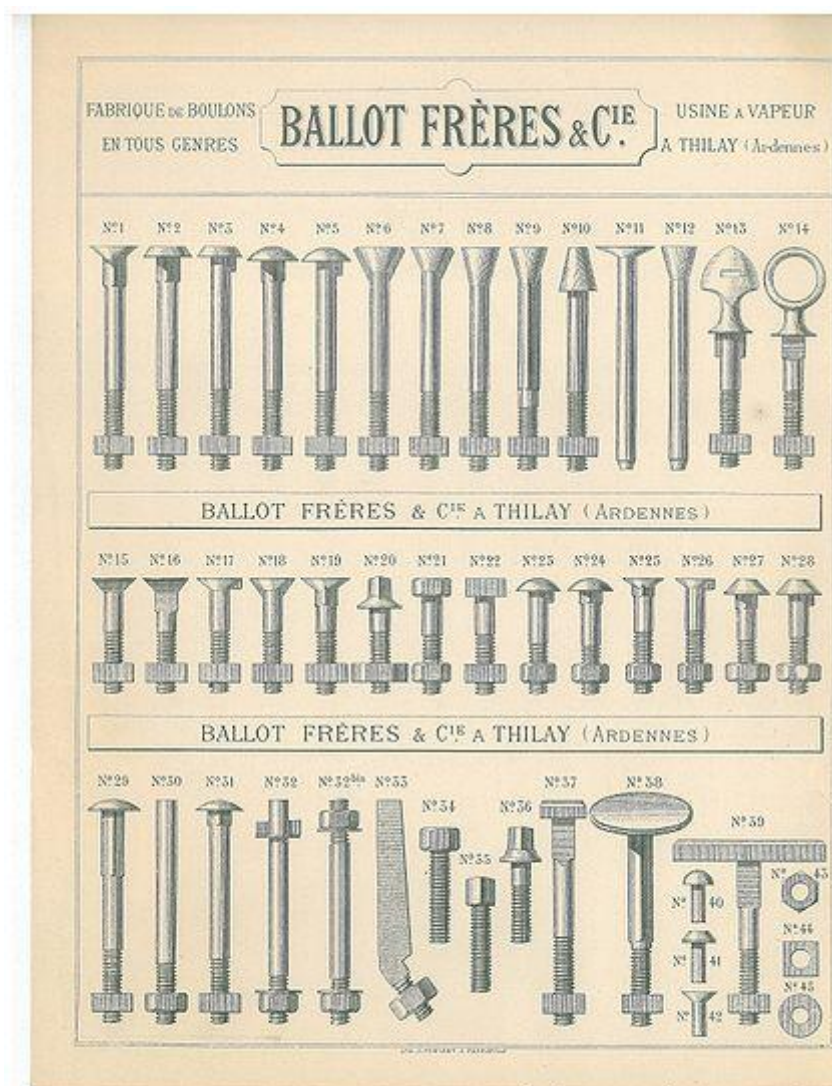
**Fig. 4 Schéma moléculaire de l'éthanol**

D'ailleurs, les derniers progrès dans le domaine de l'imagerie 3D permettent de représenter des structures moléculaires et biomoléculaires de plus en plus complexes, ce qui ouvre des perspectives très intéressantes pour la représentation iconographique.

Dans le cas d'un domaine comme la musique, l'illustration par des symboles peut certes être avantageusement complétée, dans un outil multimédia, par des illustrations sonores. Cependant, à défaut de pouvoir inclure des extraits sonores dans un support imprimé, la plupart des manuels de musique donnent en exemples quelques mesures des pièces citées ou expliquées, ou encore donnent des « illustrations » en langage musical de certaines des idées ou notions exprimées, afin que le lecteur puisse « entendre » mentalement les extraits en question, ou qu'il puisse les jouer sur un piano.

Dans certains domaines où les objets sont très normalisés — les organes de fixation, par exemple — l'illustration peut être plus facile et surtout plus efficace que la définition. Ainsi,

la planche suivante, extraite d'un catalogue<sup>12</sup>, nous montre les différentes catégories de boulons, en les distinguant mieux que ne saurait le faire une définition :



**Fig. 6 Ensemble de boulons**

Cette planche illustre bien le caractère souvent irremplaçable de la représentation graphique des objets, comme le souligne d'ailleurs avec justesse Pierre Lerat (1995 : 149).

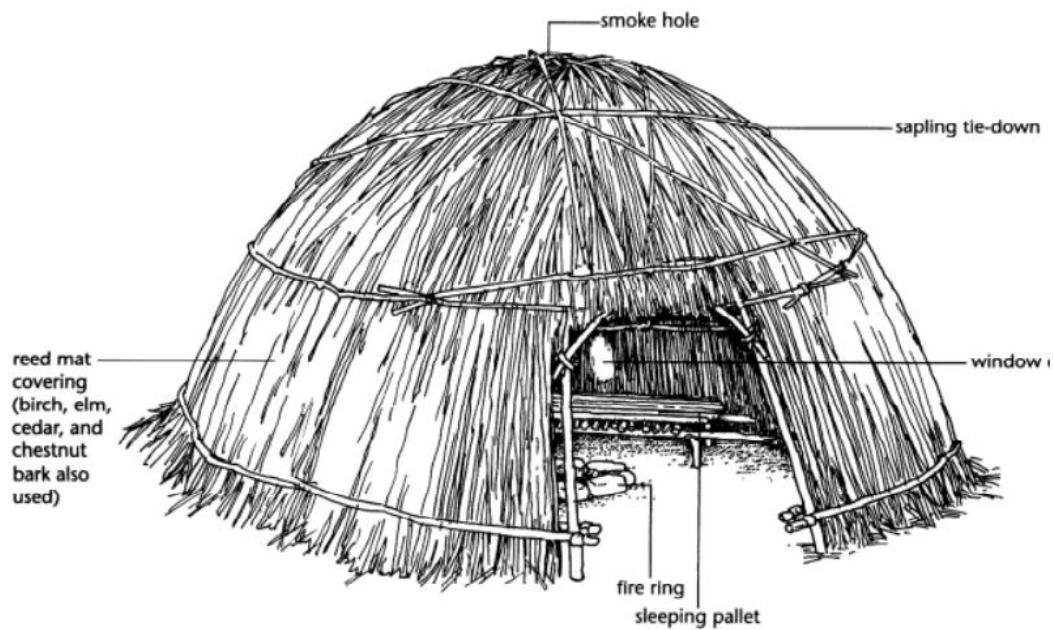
Dans son *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, Josette Rey-Debove (1971 : 36) a mis en lumière ce caractère limitatif de l'image, singulière et particulière, par rapport à la définition qu'elle explique ainsi : « En fait, l'illustration exemplifie plutôt qu'elle ne définit, et il semble que le langage seul ait le pouvoir

<sup>12</sup> Cette illustration est extraite de l'article « boulon » dans Wikipédia : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Boulon> (image copiée sous CC BY-SA 3.0).

d'abstraction généralisante nécessaire à la définition ». Comment, en effet, dessiner un arbre qui représente tous les arbres? L'illustrateur doit obligatoirement choisir ce qu'il inclura dans son dessin et ce qu'il en exclura. L'illustration d'un feuillu pour illustrer le concept d' « arbre » exclut d'emblée les conifères et inversement. Cependant, on peut distinguer différents niveaux d'abstraction dans le choix ou dans la conception de l'illustration. Par exemple, la photographie constitue le niveau le moins élevé d'abstraction, puisqu'elle montre non pas un objet, mais un individu particulier à l'intérieur d'une classe d'objets : un baobab parmi les milliers de baobabs poussant ou ayant poussé sur la planète.

Pour ce qui est de la représentation des caractères essentiels, leur sélection peut se révéler problématique. Par exemple, la représentation iconographique du concept d' « oiseau » s'avère délicate, dans la mesure où il existe des oiseaux sans plumes (comme le kiwi), d'autres sans ailes (par exemple, le pingouin), et même des oiseaux qui peuvent voler et d'autres pas (on pense notamment au manchot ou à l'émeu)!

On peut par ailleurs pousser l'abstraction en concevant des images simplifiées, qui peuvent prétendre représenter les caractères essentiels d'un concept, éliminant ainsi certains caractères accidentels ou superfétatoires (la couleur, par exemple). Ainsi, la planche ci-jointe, extraite du *Visual Dictionary of American Domestic Architecture*, déjà cité, constitue un essai très réussi de ce type d'image simplifiée. On illustre ici les principales parties d'une habitation amérindienne (dans ce cas le *wigwam* algonquin) :



**Fig. 5 Habitation amérindienne**

Retenir une telle illustration revient à partir de l'hypothèse que les nations amérindiennes ne connaissaient qu'un modèle-type d'habitation, ce qui est loin de correspondre à la réalité. Dans les faits, chaque nation amérindienne, chaque communauté avait développé une variante d'habitation qui correspondait à son environnement particulier et à ses besoins propres.

Comme on peut le constater, la recherche d'abstraction a ses limites car on ne peut faire fi du caractère socioculturel de l'image. Par exemple, l'illustration d'un vêtement qui, non seulement, varie d'un groupe social à l'autre, mais qui évolue dans l'espace et dans le temps, peut être inappropriée pour un public cible donné ou devenir rapidement périmée. L'approche socioterminologique de notre discipline nous apprend notamment qu'il faut choisir les modes de description des concepts les mieux adaptés au public visé. On parlera alors de localisation, non seulement en ce qui a trait au choix des désignations, mais également pour tout ce qui concerne les aspects conceptuels et, bien évidemment, les aspects visuels.

Le caractère trop marqué de l'illustration peut également induire le lecteur en erreur : par exemple, il est impossible d'illustrer la notion de fauteuil sans choisir un style particulier de fauteuil, ce qui, pour le lecteur, peut exclure les autres variantes du même objet. Dans un autre domaine, le concept d' « automobile » devient de plus en plus difficile à illustrer tant il existe de variantes : berline, coupé, cabriolet, VUS, monospace, tout-terrain, mini, compacte, utilitaires de toutes sortes, etc.

On ne saurait non plus passer sous silence le caractère « totalitaire » de l'image. Par le choix qu'il fait de l'illustration ou des caractères qu'il choisit d'illustrer, l'auteur impose au lecteur « sa » vision du monde d'une façon parfois plus évidente qu'en définissant les concepts. Un énoncé peut toujours être nié ou contredit, alors que l'image s'impose. Encore que la définition peut également être idéologiquement chargée.

### **L'image : un miroir déformant**

L'illustration présente également d'autres problèmes qui sont liés à son caractère matériel.

Le premier est celui de l'échelle : non seulement l'illustration ne comporte-t-elle généralement aucune indication dimensionnelle, mais la juxtaposition des planches peut conduire le lecteur à des erreurs d'appréciation considérables. Par exemple, dans un dictionnaire illustré sur les produits halieutiques, le dimensionnement des illustrations et l'absence d'indications de taille pourraient suggérer, par exemple, que le thon et le hareng, que le homard et la langoustine, sont de la même taille. Ainsi en va-t-il des illustrations relatives à ces concepts dans le Grand dictionnaire terminologique<sup>13</sup>.

---

<sup>13</sup> Ces fiches du GDT peuvent être consultées aux adresses suivantes. Les illustrations présentées sur ces fiches sont reprises du *Dictionnaire visuel* cité plus haut :

[http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=1198631](http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=1198631) (homard) et  
[http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=1198632](http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=1198632) (langoustine);  
[http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=10423402](http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=10423402) (thon) et  
[http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=1198850](http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=1198850) (hareng).

L'absence de relief d'une image peut également donner une idée complètement fautive de certains objets : comment, par exemple, dans le domaine du textile, distinguer les différents types de tissus ou, dans le domaine du tricot, les différents points de tricot, dans une illustration dépourvue de relief? L'imagerie 3D, dont nous avons parlé plus haut, permettra éventuellement de repousser les limites dont nous faisons état ici.

Enfin, le fait qu'on ne puisse illustrer que l'aspect extérieur de certains objets peut amener une confusion : par exemple, un pain de seigle, un pain de céréales ou encore un pain complet, peuvent avoir un aspect extérieur presque identique. Dans ce cas, seule une illustration montrant une coupe de chaque pain peut permettre de les distinguer visuellement, à défaut de pouvoir les goûter.

Une autre difficulté est liée à l'utilisation de la métonymie graphique, par exemple, recourir au contenant pour illustrer le contenu. Ce qui donne lieu à des morceaux de surréalisme comme celui, dans le GDT, qui consiste à montrer une bouteille et son bouchon muni d'un pinceau pour illustrer le concept de « correcteur liquide »<sup>14</sup>, sans autre indication sur l'illustration. On veut bien croire qu'il ne s'agit pas de vernis à ongles!<sup>15</sup> Il n'empêche, cette métonymie graphique n'est pas sans rappeler celle du pilote du récit de Saint-Exupéry (1946 : 14) qui, devant l'impossibilité de dessiner un mouton qui satisfasse le Petit Prince, finit par dessiner une caisse et dire à son interlocuteur, enfin satisfait, que le mouton qu'il veut est dans la caisse.

---

<sup>14</sup> Cette fiche du GDT peut être consultée à l'adresse suivante : [http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=8362800](http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8362800)

<sup>15</sup> Ajoutons qu'il existe différentes formes de conditionnement de liquide correcteur (sans compter tous les produits qui entrent aujourd'hui dans cette catégorie!). Malgré le recours à la métonymie graphique, par laquelle on échappe à la difficulté de représenter graphiquement un liquide, on risque de se retrouver confronté à un problème de localisation, les modes de conditionnement pouvant varier grandement d'un pays à l'autre, quand ce n'est au sein d'un même pays. Pensons aux différents modes de conditionnement du lait, par exemple, tantôt en bouteille, tantôt en carton.



L'ensemble des remarques qui précèdent conduisent à la constatation d'une autre lacune de l'illustration. De même qu'on ne peut illustrer que ce qui est représentable, il s'ensuit qu'un grand nombre de types de concepts seront toujours absents des dictionnaires illustrés. On a déjà signalé l'impossibilité d'illustrer d'autres catégories lexicales que le substantif, ce qui exclut les verbes et les adjectifs, non pas inexistantes en terminologie (ces catégories lexicales sont aussi des dénominations), mais simplement moins fréquents. L'illustration des verbes pourrait cependant se faire par des vues animées. Ainsi, des verbes comme « monter » ou « plier », en cuisine, « scier » ou « visser », en menuiserie, pourraient faire l'objet d'illustrations.

Il faut aussi ajouter que, outre des catégories de concepts comme les actions, les qualités, les relations, etc., qui sont difficiles à illustrer, on peut constater que, plus un concept est superordonné dans un système de concepts, moins il est graphiquement représentable. Par exemple, le concept de « végétal » est moins représentable que celui de « plante », ce dernier s'illustre moins facilement que celui d'« arbre », qui s'illustre moins bien que celui de « sapin ». Par conséquent, on retrouvera presque exclusivement des concepts spécifiques ou subordonnés dans les ouvrages terminologiques illustrés.

### **En guise de conclusion**

Toutes ces considérations renforcent l'idée que l'illustration ne peut, de manière universelle, remplacer la définition. On ne peut tout illustrer. Même si, dans le très original *Catalogue d'objets introuvables* (Carelman 1969), l'auteur s'est amusé à illustrer des objets imaginaires ou absurdes, on doit malheureusement conclure à l'impossibilité du recours systématique et absolu à l'image.

Mais l'illustration peut venir renforcer l'effet de la définition. C'est d'ailleurs l'une des conclusions de l'étude de Seppälä (2007 : 29) déjà citée : « Les moyens de représentation

extralinguistiques ne sont généralement pas considérés comme des définitions, même s'ils peuvent parfois remplir la même fonction. Dans le contexte dictionnaire, et donc terminologique, ils sont plutôt considérés comme des compléments de la définition ».

Il reste que, aussi utiles qu'ils puissent être, ces « compléments de la définition » doivent être utilisés en gardant à l'esprit leur potentiel et leurs limites, limites que nous avons tenté de mettre en évidence dans les pages précédentes.

Dans le monde d'aujourd'hui, où l'image est omniprésente, il est inévitable que la terminologie multiplie le recours aux données non textuelles pour la description des concepts. Le multimédia est devenu incontournable pour la diffusion des connaissances et son apport sera positif dans la mesure où il viendra appuyer l'approche théorique de la définition, sans prétendre à la remplacer.

C'est dans la complémentarité de l'image et du texte définitoire que se trouvera souvent la solution car, si, comme l'écrivait le romancier Jacques Poulin (1984 : 169), « une image vaut mille mots », il s'empressait d'ajouter qu'« un mot vaut mille images ».

## Bibliographie

Cabré 1992 : Maria Teresa Cabré, *La terminologia. La teoria, els mètodes, les aplicacions*, Barcelona : Editorial Empúries, 1992, 527 pages.

Carelman 1969 : *Catalogue d'objets introuvables*, Paris, Balland, 1969, 132p.

Carley 1994 : Rachel Carley, *The visual dictionary of American domestic architecture*, New York : Henry Holt and Co., c1994, 272 pages.

Depecker 2002 : Loïc Depecker, *Entre signe et concept*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 198 pages.

ISO 704 – 2000 : ISO 704 *Travail terminologique – Principes et méthodes*, Genève : Organisation internationale de la normalisation, 2000.

ISO 1087.1 – 2000 : *Travaux terminologiques – Vocabulaire*, Genève : Organisation internationale de la normalisation, 2000.

Lerat 1995 : Pierre Lerat, *Les langues spécialisées*, Paris : Presses Universitaires de France, 1995, 202 pages.

Martinelli 2010 : Rita Marinelli, Giovanni Spadoni et Sebastiana Cucurullo, « Adding information to a terminological database by means of image files », consulté le 10 mars 2014, [http://www.cfilt.iitb.ac.in/gwc2010/pdfs/30\\_adding\\_image\\_info\\_to\\_wordnet\\_Marinelli.pdf](http://www.cfilt.iitb.ac.in/gwc2010/pdfs/30_adding_image_info_to_wordnet_Marinelli.pdf)

Poulin 1984 : Jacques Poulin, *Volkswagen blues*, roman, Montréal : Québec-Amériques, 1984, p. 169.

Pruvost 1994 : Jean Pruvost, « L'illustration dictionnaire et les technolèctes dans les dictionnaires sémasiologiques », *Meta : Journal des traducteurs / Meta : Translators' Journal*, vol. 39, n° 4, 1994, p. 741-756.

Rey-Debove 1971 : Josette Rey-Debove, *Etude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, Paris, Mouton, 1971, 331 p.

Saint-Exupéry 1946 : Antoine de Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*, Paris Gallimard, 1946, 93 pages.

Sager 1990 : Juan C. Sager, *A Practical Course in Terminology Processing*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, 1990, 254 pages.

Seppälä 2007 : Selja Seppälä, « La définition en terminologie : typologies et critères définitoires », in : *Terminologie & Ontologie : Théories et Applications*; Actes de la conférence TOTH 2007, Annecy – 1<sup>er</sup> juin 2007.